

Connie Torrekens, *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 201 p.

Ali G. Dizboni

Volume 30, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008321ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008321ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dizboni, A. G. (2011). Compte rendu de [Connie Torrekens, *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 201 p.] *Politique et Sociétés*, 30(2), 231–233. <https://doi.org/10.7202/1008321ar>

qui s'est modernisé rapidement : « L'intérêt du laboratoire québécois pour un observateur et pour un acteur, c'est que les choses ont changé tellement vite. » (p. 87) Cette modernisation, ce mouvement de réformes continuelles, Guy Rocher y fut associé d'une manière privilégiée : de la commission Parent, qui fait le point d'un certain état de la situation de l'éducation au Québec dans les années 1960, au livre blanc sur la politique culturelle de 1978. Le récit de ces changements, qui peuvent être moins présents à l'esprit aujourd'hui, se révèle, à tout le moins, utile.

À partir du chapitre 2 et jusqu'au chapitre 6, Guy Rocher revient sur des thèmes qu'il a eu davantage l'occasion de traiter, soit respectivement : le changement social et les réformes ; la culture et la langue ; l'éducation ; les jeunes et les rapports intergénérationnels ; le droit et la sociologie du droit. La réflexion reste toujours centrée sur le Québec, dans son rapport à lui-même et dans son interaction avec le monde. C'est aussi l'occasion pour Guy Rocher de souligner, en lien avec un effort de contextualisation historique, certains débats incontournables dans l'évolution du Québec qui demeurent toujours pertinents : sur la langue française, sur la place de l'État, sur un certain rôle de l'éducation, etc. Ici particulièrement, la discussion se fait par le détour d'une critique de notre contemporanéité québécoise, qui devient révélatrice d'un certain projet social et politique de l'intellectuel. Le sociologue se permet de remettre vivement en question certains fondements de nos sociétés – néolibéralisme, instrumentalisme, etc. – en affirmant que tout changement n'est pas pour le mieux (p. 78). Si donc il y a un certain pessimisme – pouvant être qualifié de réalisme si l'on veut –, que François Rocher souligne par l'utilisation répétée de termes tels que « fragilité », « insécurité », « risque », « incertitude », « survivance », pour parler de la culture québécoise (p. 108), Guy Rocher ne sombre pas pour autant dans un défaitisme. Son pessimisme est certes discutable, mais a l'avantage de problématiser une certaine situation, qui peut autrement se présenter comme indiscutable, comme allant de soi.

Le sociologue revient de même sur un objet sous-estimé des sociologues : le droit. Il tente, en lien avec l'insistance mise sur la pratique des réformes, de décrire toute l'importance que peut avoir l'État, tout en étant bien conscient des rapports de force qu'on y retrouve. La société québécoise offre à ce sujet un exemple parlant du potentiel d'un État de droit ; Guy Rocher a bien l'occasion de souligner plusieurs exemples touchant la langue et l'éducation particulièrement.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que Guy Rocher s'adonne à cet exercice d'entretiens ; il avait déjà publié *Entre les rêves et l'histoire. Entretiens avec George Kahn* (Chicoutimi, Bibliothèque Paul-Émile Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2007). La forme d'entretiens bien maîtrisée rend ici la lecture fluide, ce qui ne sert que davantage les fins d'une compréhension et d'une problématisation des thèmes abordés. La perspective se veut principalement sociologique, sans craindre pour autant d'entrer dans le politique et le droit – le sujet sous-jacent étant toujours l'État québécois. La perspective est aussi nationaliste – à ne pas en douter –, mais là encore ce nationalisme est davantage une certaine insistance sur une sensibilité du Québec ; Guy Rocher rappelle : « le Québec a été et demeure mon objet premier d'analyse » (p. 97). On peut ne pas partager la conviction nationaliste, sans pour autant être insensible à cet « amour du Québec », si évidemment important pour le sociologue, mais aussi pour le Québécois.

ÅSBJØRN MELKEVIK
Université Laval
asbjornmelkevik@hotmail.com

CONNIE TORREKENS, *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 201 p.

Les dynamiques de la présence musulmane dans le monde occidental surtout depuis le 11 septembre ne se prêtent pas facilement à des recherches objectives malgré l'abondance de publications. Cette présence est perçue par les uns comme source de malaise, voire de crise sociale, et par les

autres comme moyen d'enrichissement et d'échange interculturel. Le pessimisme à l'encontre de l'islam se trouve renforcé par un contexte médiatique, sécuritaire et économique qui encourage la xénophobie et les clivages politiques autour de l'islam en Occident. La récupération politique de ces clivages passe par l'opportunisme et les ambitions électoralistes des politiciens qui, en insistant sur l'incompatibilité culturelle entre l'islam et la modernité, attisent les peurs et les sentiments de rejet. Dès lors, il s'avère indispensable d'entamer des recherches empiriques ne serait-ce que pour proposer des solutions, même partielles. Une bonne partie de la recherche universitaire sur la présence musulmane en Europe semble privilégier la philosophie et la théorie politiques pour réfléchir sur les rapports entre libéralisme, sécularisme, citoyenneté et droits collectifs. Par contre, peu de chercheurs se sont intéressés aux études empiriques pour étudier la vie musulmane dans un contexte de politique urbaine.

Même si l'ouvrage de Corinne Torrekens s'inscrit parmi les recherches microsociologiques et empiriques, il met en vedette plusieurs modèles théoriques en sciences sociales. L'auteure étudie la construction de l'islam dans l'espace public urbain bruxellois et, à cette fin, elle semble rejeter une vision essentialiste qui croit en l'incompatibilité fondamentale entre la modernité et l'islam. Son approche sociologique analyse les dynamiques de changement en milieu urbain. Partant de l'interprétation habermasienne, l'auteure trouve la construction descendante (par le haut) de l'espace universel démocratique et neutre difficilement réalisable. Par contre, pour Torrekens, la reconnaissance des acteurs religieux aiderait à la construction ascendante (du bas) d'un espace public basé sur la démocratie, la tolérance et la reconnaissance mutuelle; ce qui serait en soi un antidote à la peur et à l'exclusion de l'autre.

L'approche néo-institutionnaliste munie d'une compréhension des opportunités politiques (comme le droit électoral ou les alliances politiques) permet à l'auteure d'étudier les transactions entre musulmans et auto-

rités politiques en termes de participation et de représentation dans les institutions urbaines.

La transaction comme *modus operandi* de l'espace public devra relever certains défis qui affectent la structure des opportunités et les ouvertures institutionnelles. À ce titre, les relations entre les paliers fédéral, régional et communal par lesquels passe la régulation de la vie urbaine des musulmans en Belgique semblent causer quelques problèmes et non les moindres car, d'une part, l'institutionnalisation de l'islam relève du niveau fédéral alors que la réglementation des cultes religieux tombe dans la juridiction communale. Ainsi, du point de vue de la réglementation des cultes, il y a un manque de cohésion et d'harmonie au niveau national belge et, par conséquent, les musulmans risquent d'être traités différemment et inégalement selon qu'ils se trouvent dans une commune ou dans une autre. En plus, les autorités communales devront réconcilier la *laïcité bienveillante* de l'État belge envers l'islam avec les contraintes locales liées à la sensibilité des citoyens belges « de souche » qui s'accommodent mal de la visibilité politique, institutionnelle et médiatique des musulmans.

La reconnaissance accrue des acteurs musulmans dans les trois communes d'observation est le résultat de la régularité d'échanges entre musulmans et autorités urbaines qui s'effectuent par divers moyens, entre autres les plateformes de concertation et les alliances politiques. Ainsi se trouve légitimée l'action politique des acteurs musulmans qui leur donne satisfaction post-matérielle et symbolique pour devenir partie intégrante du processus d'intégration sociale. La reconnaissance, dans ses dimensions collectives et juridiques, réfère à l'estime de soi définie par l'altérité. Le principe de solidarité renvoie à l'appartenance et à la contribution au bien collectif et celui de l'égalité consiste au sentiment de jouir des mêmes droits et opportunités que les autres. Deux points restent à souligner sur ce sujet. Premièrement, l'obsession des médias pour les discours des imams pendant les prières à la mosquée reflète une image partielle de cette transaction sociale

élargie en cours. Deuxièmement, comme le souligne l'auteure, il faut éviter le syndrome de la *réserve indienne*. L'action politique des présidents des mosquées de Bruxelles ou la formation du Grand Exécutif musulman et leur reconnaissance par les autorités politiques doivent dépasser la notion de survivance des identités culturelles. Au contraire, la reconnaissance fait partie d'une stratégie d'intégration des musulmans dans un espace public élargi dans le but de bâtir les bases d'une démocratie participative.

Toutefois l'ouvrage de Corinne Torre-kens nous livre une recherche fortement utile sur des enjeux liés à la gestion urbaine de l'islam belge. C'est une étude doublement intéressante du point de vue universitaire et politique. Les théories de l'espace public et le néo-institutionnalisme sont examinés par l'étude de cas sur l'action politique des représentants des mosquées. Finalement, cet ouvrage sur l'islam en Belgique, qui est un pays fédéral et aux régions diverses, nous intéresse comme chercheurs et citoyens au Canada et au Québec au moment où nos villes métropolitaines sont aux prises avec la gestion des phénomènes semblables.

ALI G. DIZBONI

Collège royal militaire, Kingston
dizboni-a@rmc.ca

Sous la dir. de JEAN TOURNON, *La république antiparticipative. Les obstacles à la participation des citoyens à la démocratie locale*, Paris, L'Harmattan, 2009, 176 p.

Ce livre présente les observations d'universitaires français et d'élus et de représentants des conseils de quartier de la région de Grenoble. Le lieu est significatif, car Grenoble a une longue tradition d'activisme local, ayant connu la première Union de quartier (1926) et le premier référendum local (1983) en France. Aux analyses des difficultés de participation à la politique locale s'ajoutent des contributions de quatre représentants étrangers, dont Roméo Bouchard, ancien président de l'Union paysanne et coordonnateur de la Coalition pour un Québec des régions.

Le propos du livre concerne surtout les obstacles institutionnels à une vraie participation des citoyens aux échelons locaux et régionaux, mais il s'interroge aussi sur les autres conditions nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci. Le problème, dit Marion Paoletti, vient du fait que « la décentralisation est faite par les élus locaux pour les élus locaux » (p. 25). Le cumul des mandats fait en sorte que, après les élections de 2008, seuls 13 % des députés et 25 % des sénateurs n'exerçaient que ce seul mandat. De plus, depuis 2003, le Sénat a priorité d'examen des projets de loi touchant à la décentralisation. Or, non seulement les sénateurs sont-ils le plus souvent des élus d'instances régionales ou locales, mais ils sont choisis par 150 000 grands électeurs qui sont « prioritairement des maires ruraux » (p. 42). Il en résulte ce que Paoletti appelle « le verrouillage sénatorial ». Quand on sait que sur les 36 000 communes françaises, 28 000 ont moins de 1000 habitants, on se trouve face à la France profonde !

Le cumul des mandats et les lois électorales ont eu pour effet ce que Jean Tournon appelle la nationalisation des élections locales, puisque celles-ci sont devenues des prolongements et un baromètre des luttes politiques nationales. D'autres facteurs institutionnels empêchent l'émergence d'une vie politique locale et régionale authentique, notamment la prolifération des structures et leur mode de fonctionnement. Côté structures, là où il y a deux ou trois niveaux de gouvernement dans les autres pays européens, en France il y en a quatre : la commune, l'intercommunale (dont les agglomérations et les communautés urbaines), le département et la région. À tous les niveaux, les pouvoirs sont concentrés sur le chef de l'exécutif (le maire ou le président) qui est désigné par l'assemblée, sans être responsable devant elle, et qui profite de pouvoirs législatifs et administratifs.

Pour Paoletti, la pire instance est l'intercommunale qui jouit de pouvoirs et d'un financement qui lui sont propres, mais où « tout se passe au sein de l'exécutif, à un troisième niveau de délégation » (p. 39). Par ailleurs, Tournon nous dit que, dans les